

# Nouvel hôpital Bienne/Brügg

## « Un pas vers l'avenir »

### Questions et réponses sur le projet prévu aux Marais-de-Brügg

#### **Pourquoi le Centre hospitalier Bienne a-t-il besoin d'un nouveau bâtiment ?**

Le bâtiment hospitalier existant dans le quartier de Beaumont à Bienne ne sera plus en mesure de répondre aux exigences d'un hôpital central et de soins aigus moderne :

- Le Centre hospitalier Bienne ne peut pas se développer à l'emplacement actuel dans le quartier de Beaumont et au milieu d'une zone résidentielle.
- La tendance de se distancer des soins hospitaliers pour aller vers des soins ambulatoires nécessite un accès optimal, qui n'est pas donné à l'emplacement de Beaumont.
- En période de pénurie de main d'œuvre qualifiée, des conditions de travail attrayantes et une bonne accessibilité font toute la différence dans le recrutement.
- Les coûts d'une rénovation seraient similaires à ceux de la construction d'un nouveau bâtiment et l'infrastructure devrait être entièrement renouvelée pendant l'exploitation en cours.

---

#### **Pourquoi est-ce que Brügg est le site idéal ?**

L'évaluation de sites en vue de la construction d'un nouvel hôpital central comprenait environ 20 sites potentiels dans la région bilingue de Bienne-Seeland-Jura bernois. Deux d'entre eux se sont avérés appropriés : les Marais-de-Brügg à Brügg et les Champs de Boujean à Bienne.

Le site de Brügg remplit idéalement toutes les conditions pour la construction et l'exploitation d'un hôpital moderne :

- Le site est bien desservi par les transports et ainsi facilement accessible pour les patientes et patients, ainsi que pour les collaboratrices et collaborateurs.
- Le Centre hospitalier restera au centre de la région – et bien sûr, l'hôpital restera un hôpital bilingue à Brügg également.
- Aussi bien pour les maladies aiguës que pour les maladies chroniques, la proximité de l'hôpital avec leur lieu de vie est d'une importance capitale pour les patients et leurs proches.
- Les patientes et patients, visiteuses et visiteurs, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs profitent du lien avec la nature et la vue sur la campagne.
- Le site offre des capacités de développement à long terme.

- L'exploitation de l'hôpital n'affecte aucune zone résidentielle.
- Les émissions sonores supplémentaires sont modestes; ainsi, le site de Beaumont n'est survolé en moyenne qu'une fois par semaine et seulement une fois par mois la nuit. En outre, l'itinéraire d'arrivée et de départ des hélicoptères, qui traversent aujourd'hui la zone urbaine de Brügg (quartier sud et Burgersried), peut être amélioré : à l'avenir, seul un vol d'arrivée et de départ au sud vers le site de l'hôpital dans la zone industrielle Marais-de-Brügg sera nécessaire – sans survoler la zone résidentielle de Brügg.
- Les trajets en ambulance sont strictement réglementés. Sur le chemin vers l'hôpital, trois trajets sur quatre sont effectués sans gyrophare ni sirène.

Comme décrit ci-dessus, Brügg remplit toutes les conditions requises pour la construction d'un hôpital moderne. Ce qui s'opposait au choix d'autres sites – par exemple les Champs-de-Boujean à Bienne – était leur proximité avec une zone résidentielle calme, la sollicitation d'un précieux terrain de culture avec des surfaces d'assolément, ainsi que le fait que le terrain n'est pas classé en zone à bâtir.

---

## Qui décide du projet ?

Les ayants droit au vote de la commune municipale de Brügg auront le dernier mot quant à la question de l'emplacement pour le nouvel hôpital. Sa construction nécessite une modification du plan de zones et ainsi l'approbation de l'assemblée communale.

Voici les prochaines étapes :

Mars 2021	<b>Arrêté de la commune de Brügg pour le crédit d'étude</b> pour la planification « ZPO Marais-de-Brügg [Zone à planification obligatoire] » et le concours « Espace libre » (Assemblée communale extraordinaire)
Juin 2021	<b>Décision du Grand Conseil bernois</b> sur le refinancement du nouvel hôpital
dès 2021	<b>Concours de projets sur la planification des espaces libres</b> (sous la direction de la commune de Brügg)
dès 2022	<b>Concours de projets sur la construction de l'hôpital</b> (sous la direction du Centre hospitalier Bienne SA)
2022	<b>Participation de la population relative à la modification</b> du plan de zones «ZPO Marais-de-Brügg»

- 2023 **Votation de la commune de Brügg** sur la « ZPO Marais-de-Brügg »  
(Assemblée communale)
- 2023 **Arrêté du Conseil municipal** concernant le plan de quartier  
« Nouvel hôpital » et « Parc des sports »
- 2023 **Dépôt de la demande de permis de construire** pour le nouvel hôpital
- 2023 **Participation de la population** relative aux adaptations du plan de  
protection des rives
- 2024 **Votation de la commune de Brügg** sur les adaptations du plan de  
protection des rives (Assemblée communale)

Après l'achèvement de la procédure d'approbation, il faut compter avec environ 4 ans pour la réalisation.

Des modifications de l'échéancier sont possibles.

Pour des mises à jour voir <https://nouvelhopitalbiennebruegg.ch>

---

## Tout a-t-il déjà été planifié et projeté ?

Non. L'étude de faisabilité mandatée par la commune de Brügg et le Centre hospitalier Bienne présente des possibilités – et elle montre que le projet ouvre de nombreuses perspectives d'avenir pour la commune de Brügg et ses habitantes et habitants :

- Brügg peut créer un espace semblable à un parc le long du canal de Nidau-Büren et revaloriser les Marais-de-Brügg avec une planification durable.
- Brügg reçoit des soins de santé optimaux devant sa porte.
- De nombreuses mesures autour de l'hôpital créent une grande plus-value pour les personnes, qui vivent et travaillent dans la région – entre autres avec la revalorisation des offres de loisirs et de sport.
- Un aménagement riverain proche de l'état naturel encourage la biodiversité.
- L'arrivée du troisième plus grand employeur dans la région renforce Brügg aussi bien comme site économique que comme site de formation initiale et de formation continue d'importance suprarégionale.
- L'optimisation des offres des transports publics, de la circulation piétonne et cycliste, ainsi que le bon accès à l'autoroute garantissent une desserte parfaite – sans nuire aux zones résidentielles.

- Le commerce local profite également de ce projet et de l'arrivée de collaboratrices et collaborateurs de l'hôpital.
- 

### En quoi consiste ce projet ?

Ce projet va bien au-delà de la « simple » construction d'un nouvel hôpital. Outre le projet de construction proprement dit, la planification couvre également les thèmes de l'espace libre et de la nature, des transports et de la mobilité, ainsi que du sport et des loisirs. Les éléments centraux sont le généreux parc riverain et le parc de sports pour les sports intérieurs et de plein air. Tant le projet de construction que l'aménagement de l'environnement (espace libre) sont développés dans le cadre d'une procédure garantissant la qualité. Les usagers et usagères les plus divers en profiteront.

---

### Qui profite de ce projet ?

Le projet est une solution win-win-win pour la commune, le canton et l'hôpital. La nouvelle construction prévue du Centre hospitalier Bienne SA dans la commune de Brügg signifie une grande plus-value pour toutes les parties concernées :

- Pour la **commune d'implantation Brügg**, le projet est idéal pour un développement attrayant du site dans la zone des Marais-de-Brügg.
  - Pour le **Centre hospitalier Bienne SA**, l'emplacement répond à toutes les exigences pour la construction et l'exploitation d'une hôpital central moderne et facilement accessible.
  - Pour le **Canton de Berne**, la nouvelle construction garantit des soins de santé suprarégionaux pour la région bilingue Bienne-Seeland-Jura bernois.
- 

### Que signifie le projet pour l'avenir de Brügg ?

Le projet du Centre hospitalier Bienne SA fournit une chance unique à la commune de Brügg de reconcevoir et revaloriser le terrain le long du canal de Nidau-Büren avec une planification globale. Cependant, il faut examiner attentivement les chances – et il s'agit de penser à tout : aux transports, aux finances, au bruit, à la nature, au paysage et bien plus encore. L'étude de faisabilité mandatée par la commune et le Centre hospitalier a clarifié de manière approfondie toutes ces questions. Le débat public est désormais ouvert.

---

## **Que se passe-t-il avec la nature et les espaces libres aux Marais-de-Brügg ?**

Les personnes et la nature profitent du nouvel aménagement aux Marais-de-Brügg. La conception des espaces libres est plus qu'un simple concept d'aménagement du territoire dans les Marais-de-Brügg. La conception de l'environnement doit être perceptible et visible, et justement à vivre et expérimenter, pour les usagers et usagères. L'espace de détente unique avec des endroits animés et tranquilles offrira beaucoup d'espace pour les personnes et la nature. Un concept global au-delà du périmètre élargi prévoit, entre autres, des parcs, une conception proche de l'état naturel de la zone riveraine et l'encouragement de la biodiversité. Des éléments existants tels que les jardins familiaux, doivent continuer à avoir de la place et être intégrés en temps utile dans la conception du parc.

---

## **Quelles conséquences le projet aura-t-il sur la mobilité et les transports à Brügg ?**

L'emplacement des Marais-de-Brügg est actuellement déjà bien desservi. Toutefois, l'exploitation de l'hôpital et les utilisations prévues impliquent des optimisations de tous les modes de transport, des transports publics au trafic individuel motorisé, en passant par la circulation piétonne et cycliste. Un horaire plus dense est prévu pour les transports publics et de nouveaux chemins et ponts seront créés pour les cyclistes, piétons et piétonnes. En ce qui concerne le trafic individuel motorisé, des mesures de régulation telles que les contingents de trajets et la gestion des parkings seront appliquées.

---

## **Pourra-t-on continuer à utiliser les Marais-de-Brügg à des fins d'utilité publique ?**

Bien entendu. La conception prévue revalorise nettement les Marais-de-Brügg aussi pour l'usage public. Avec le parc riverain, le « Erlenpark » devient un terrain idéal pour les loisirs, les sports et la détente. Grâce à l'ouverture sur l'Aar et à la desserte des rives, beaucoup d'espace sera créé pour les activités de loisirs les plus diverses. La superposition de l'utilisation du parc et des espaces libres proches de l'hôpital est expressément souhaitée pour la population, les patientes et les patients, ainsi que pour les proches et les collaboratrices et collaborateurs.

---

## **Comment le tout est-il financé ?**

Le nouvel hôpital est financé par le Centre hospitalier Bienne SA. Différents modèles de financement sont appliqués pour la mise en œuvre du concept de développement et

d'espace libre, qui dépasse les possibilités de la commune. Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que tous les partenaires participent au financement dans le cadre des accords et des compétences juridiques en vigueur. En outre, il sera fait appel aux programmes d'encouragement fédéraux, cantonaux et régionaux.

La coopération entre la commune, le Canton et le Centre hospitalier Bienne SA sera décisive pour les prochaines étapes du développement du projet. En signant une déclaration d'intention, les trois acteurs ont posé la première pierre en septembre 2020.

---

**Plus de détails sur chaque sujet**

Lien vers le téléchargement de [l'étude de faisabilité](#), resp. <https://nouvelhopitalbiennebruegg.ch>

17 décembre 2020